# Albert QUENET



Profession
Maître Artisan Peintre Décorateur
Mandature(s)
2015 - 2021
Membre au titre de la
VIE ECONOMIQUE ET DIALOGUE SOCIAL
Représentants des artisans et des professions libérales
Désigné par
Accord entre CNAMS, CAPEB, CGAD, U2P
1er Vice-président de la CAPEB

Parcours

**Groupe** : Groupe de l'artisanat
**Formations de travail** :

*Section du travail et de l'emploi | Membre*

**Date de fin de mandat** : 31/03/2021

C’est la dimension très concrète d’apprendre le métier de peintre, qui attiré Albert Quénet vers l’alternance. Cette période d’apprentissage et ses valeurs ont été importantes et déterminantes pour la suite de son parcours professionnel. En 1976, Albert Quénet a créé son entreprise de peinture-revêtement de sols dans le Finistère et dès son installation, il adhère à la CAPEB locale. En 1990, il s’engage davantage au sein de cette organisation, d’abord au niveau départemental, puis au niveau régional et national. Il devient en 2013, vice-président de la CAPEB nationale, où il préside également la Commission des affaires sociales. Il est par ailleurs membre du conseil national de l’Union Professionnelle Artisanale (UPA), qui lui a confié le mandat de représenter l’ensemble des entreprises artisanales au sein de nombreuses instances du champ de la protection sociale (UCANSS, COR, AGIRC-ARRCO….). Au-delà de son implication pour la défense du BTP et de l’Artisanat en général, Albert Quénet a aussi exercé diverses missions associatives pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine architectural de son département.

" *L’investissement au service des autres » fait partie intégrante de sa vie depuis plus de 20 ans, et il fait le pari que des jeunes professionnels du BTP seront encore volontaires pour suivre cette même trajectoire*."

Déclarations




Travail, emploi et mobilités



Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : dynamique européenne et outils internationaux



Les nouvelles formes du travail indépendant



Le développement de la culture du dialogue social en France




Les certificats de qualification professionnelle (CQP)

**Attaché.e de groupe : Valérie Ramage**
tél 01 44 43 64 02
valerie.ramage@lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026